

MOTION

Réunis ce jour en Assemblée Générale les retraités de l'Union Départementale Force Ouvrière de Seine-Maritime s'insurgent contre les attaques incessantes sur la remise en cause des retraites.

Dans un contexte de tourmente financière, alors que la récession économique s'installe, et que l'attente en matière sociale s'avère d'autant plus grande, voire urgente, les plans de relance annoncés par l'État n'ont servi qu'aux entreprises, banques et assurances.

Il ne faut pas se tromper de victimes. Pour l'UDR-FO 76, ceux qui souffrent et pâtissent des conséquences du capitalisme financier ne sont pas ceux qui sont responsables du système, et qui en ont largement profité au cours des années passées.

Face aux plans de licenciements et au chômage technique prolongé, à la détérioration du pouvoir d'achat des pensions et des retraites, il faudrait surtout, et avant tout, des signes forts de l'État:

- **Arrêt des licenciements et des délocalisations**
- **Augmentation des salaires et des retraites assortie d'une politique de protection sociale volontariste**
- **Le retour à l'indexation des retraites et pensions sur les salaires et traitements(et non plus sur l'évolution des prix hors tabac)**
- **Le calcul du salaire moyen de référence sur les 10 meilleures années au lieu des 25, et le maintien du code des pensions**

Les réponses du gouvernement ne sont à la hauteur ni du défi, ni des attentes des retraités et des salariés. Pour l'essentiel, en matière de retraite, ce ne sont que régressions et mesures sporadiques dont est exclue la grande majorité des retraités. Les retraités de l'UDR-FO 76 soucieux de défendre le pouvoir d'achat des retraites actuelles et futures, n'acceptent pas, pour preuve :

- Que les veuves et les veufs soient les nouveaux «recalculés» de l'assurance- vieillesse
- L'allongement de l'espérance de vie, donc le poids grandissant des personnes âgées est présenté comme un fardeau qui sera de plus en plus lourd à porter, notamment avec l'augmentation des soins de longue durée qui vont croître avec l'âge.
- D'être considérés comme un simple levier d'ajustement des politiques menées en matière sociale de retraite
- La revalorisation du minimum vieillesse dont ne bénéficieront que les personnes seules (et non les couples de retraités ; la revalorisation illusoire des pensions de réversion de 11% qui ne concerne que les revenus inférieurs à 800€ et seulement après 65 ans.
- Ne peut pas accepter les travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR) qui préconise un Système unique de retraite, de préférence fondé sur le financement individuel d'acquisition de points synonyme de baisses des pensions versées.
- Ni un autre aspect abordé par le COR dans sa démagogie habituelle, au nom de l'égalité et de l'équité, redistribuer les avantages conjugaux et familiaux. C'est-à-dire, prendre aux uns pour donner un peu aux autres, au lieu de combler les inégalités par le progrès

Pour toutes ces raisons, les Retraités de l'Union Départementale Force Ouvrière Seine-Maritime revendiquent un relèvement des retraites et pensions. Ils ont des besoins, des projets, et des attentes, participent au développement économique, à la consommation et au soutien de la croissance.

Alors que la loi de finances pour 2006 a donné des aménagements fiscaux en faveur des contribuables les plus aisés, l'UDR-FO 76 dénonce les discriminations fiscales que subissent les retraités, notamment par la limitation du plafond de l'abattement de 10% sur les revenus, la réversion des retraités du privé à conditions de ressources et l'exclusion du bénéfice du dispositif de crédit d'impôt ou prime pour l'emploi.

De la même façon qu'on a protégé les riches par le bouclier fiscal, les retraités de l'UDR-FO 76 veulent définir et défendre leur BOUCLIER SOCIAL